

## Interprétation d'un message interrogatif

Mónica DJIAN CHARBIT  
Universidad de Zaragoza

Le langage ne constitue pas uniquement un système de signes destiné à transmettre l'information entre l'émetteur et le récepteur. Il est composé de tout un agencement de pièces montées en vue de son fonctionnement correct et qui obéissent à des normes bien définies. En outre chaque individu a sa propre élocution et son propre mode d'assemblage des unités qui constituent la phrase. Il est sûr que certaines modalisations peuvent avoir une influence quelconque sur la réception, la compréhension, puis l'interprétation d'un message, et plus spécifiquement dans le français oral contemporain. La proposition causale peut alors être sujette au modalisateur qu'est l'interrogation, qui peut lui conférer une interprétation différente et parfois divergente. L'interrogation nous donne ainsi l'occasion de constater l'influence que peut exercer ladite modalité sur un énoncé où existe une relation entre un groupe principal et une causale.

Notre analyse tenant compte de la relation entre la structure formelle et l'interprétation sémantique univoque ou équivoque d'un énoncé causal, dont le comportement est lié aux notions d'énonciation et de présupposition, nous avons établi une différenciation entre le groupe "cause de l'énoncé" et "cause de l'énonciation".

Il faut bien avouer que l'étude de l'interrogation présente pour nous un véritable problème, si nous pensons que nous devons étudier cette modalité à partir des quelques énoncés recueillis dans notre corpus. Cette remarque ne laisse pas d'être révélatrice. Soit le français oral a peu souvent recours à l'interrogation pour exprimer la causalité; soit la cause n'accepte pas régulièrement d'être mise en question. Si l'on en croit notre propre source, il semble que les deux raisons évoquées sont valables, bien que la seconde paraisse plus logique.

Si l'on lit M. Piot, A. al Azzawi, R. Métrich, le groupe Logique et Langage, de l'interrogation même découle en partie l'homogénéité du bloc propositionnel ou sa scission en deux énoncés successifs. Tous analysent *parce que*, les uns plus spécialement que les autres. René Métrich affirme que l'interrogation est une des transformations, aux côtés de la négation ou de l'enchâssement, capable de démontrer que «l'objet de la communication n'est pas l'événement en lui-même mais sa cause» (Métrich 1980: 31). A. al Azzawi, s'appuyant fréquemment sur les tests établis dans le cadre de la linguistique transformationnelle par M. Piot, dit qu'il lui semble curieux que «*p parce que q* donne un sens ambigu (...) Supposer

que *p* parce que *q* soit une phrase liée énonçant un seul contenu: rapport causal, signifie que ces opérations (comme l'interrogation ou la négation) doivent affecter la phrase en bloc. Pourtant la phrase donne deux sens presque opposés»(Azzawi 1984: 252). M. Piot confirme la possibilité pour la séquence introduite par les conjonctions causales du premier groupe (groupe de *parce que* et non celui de *puisque*) «d'être soumise à la question en *Est-ce... que...?*»(Piot 1978: 214). Elle constate quelques pages plus loin «la possibilité que l'interrogation porte sur la phrase complexe dans son entier, et non sur un de ses constituants»(Piot 1978: 218).

Jean-Marcel Léard, traitant surtout les connecteurs propositionnels dans le dialogue, fait remarquer qu'il «existe une série, sémantiquement homogène, qui est agrammaticale (...): il s'agit des causales à valeur justificative, dont le contenu est présupposé et qui posent la relation comme naturelle.» (Léard 1987: 57); et il ajoute à la page suivante: «cette série refuse l'interrogation et l'exclamation. Même si ces modalisations favorisent l'apparition de nombreux connecteurs en dialogue, *puisque, dès lors que, car, comme, étant donné que, vu que* ne peuvent profiter de ces opérations supplémentaires pour devenir acceptables» (Léard 1987: 58). Le groupe Logique et Langage, opposant quand même *parce que, car* et *puisque*, souligne que «les groupes (*p car q*) et (*p puisque q*) ne peuvent, sans éclater sémantiquement, ni être soumis à une négation, ni être mis en question...» (Groupe Logique et Langage 1975: 251).

A lire toutes ces constatations, nous nous demandons réellement si l'analyse de la modalité interrogative revient à étudier l'interrogation uniquement à partir de *parce que*, si aucun de ces linguistes n'envisage aucune autre marque de liaison que tout le groupe de *parce que* pour les uns et du connecteur *parce que* tout simplement pour l'autre. De notre côté, nous envisagerons les différentes possibilités, si elles existent, en nous basant toujours sur tous les morphèmes de liaison relevés dans notre corpus.

Les principaux connecteurs introducteurs de la cause dans son expression orale ont chacun leurs propres caractéristiques et peuvent par conséquent réagir différemment devant un phénomène externe, tel que la modalité interrogative. Certains, comme la conjonction *parce que*, ou les prépositions *de* ou *pour* peuvent construire deux types d'énoncés, selon qu'ils sont ou non précédés d'une demi-pause à l'oral, la cause ayant réellement pour effet la structure énoncée dans la principale (cause de l'énoncé) ou bien alors son énonciation (cause de l'énonciation), tandis que les autres, tels *puisque, car, comme, c'est que, c'est-à-dire que, étant donné que* et *surtout que*, n'en présentent qu'un seul; l'enchaînement de la causale ne se fait que sur l'énonciation de la principale. Le locuteur doit alors prononcer deux énonciations successives (cause de l'énonciation) ou prononcer l'énoncé d'un seul tenant (cause de l'énoncé). Cependant le sujet parlant peut prendre ses distances vis à vis du récepteur et laisse parfois au libre arbitre de son interlocuteur le soin d'interpréter le message.

## **1. GROUPE "CAUSE DE L'ÉNONCIATION"**

### **1.1. EST-CE... QUE...?**

Toutes les constructions énonçant la cause, peuvent introduire des causales de l'énonciation. Ce sont des causales dont l'enchaînement s'effectue non pas

sur l'énoncé mais sur l'énonciation assertive de la principale. La cause n'a pas réellement pour effet la structure énoncée dans la principale, mais le fait de la dire. La proposition causale se réfère en vérité à l'acte énonciatif lui-même, via un verbe déclaratif implicite, de telle sorte que si ce verbe était énoncé, la causale de l'énonciation se transformerait en causale de l'énoncé.

Nous constatons que tous les connecteurs sans exception sont rebelles à toute modalisation, en particulier toutes les fois que la causale enchaîne sur l'énonciation du procès principal. C'est ainsi qu'ils refusent l'extraposition avec la particule *est-ce... que...?*, qui n'est autre que la forme interrogative de la construction de mise en relief *c'est... que*. Il est évident que, les exemples faisant défaut, il nous a fallu adapter quelques énoncés de notre corpus pour les besoins de l'analyse. Les exemples suivants en deviennent parfois grotesques:

- \* Est-ce puisque je me rappelle des tours interminables du Dragon Khan que je parle beaucoup de Portavventura?
- \* Est-ce c'est que je fais un effort considérable qu'on m'entend très bien?
- \* Est-ce étant donné que je me permets de connaître un peu ce sport que je dois dire que c'est un sport très difficile?
- \* Est-ce de l'avoir laissé tomber qu'il n'est pas gentil?

Étant donné que «le comportement de cette série de connecteurs est plutôt le résultat de contraintes sémantiques» (Léard 1987: 58), certains connecteurs de la cause ne peuvent être mis en question et ne répondent pas pour autant à la structure P-C? (Principale-Causale?).

## 1.2. (EST-CE QUE...) ?

Il est vrai que la mise en question de la cause n'est pas toujours détectable. Il est sûr que les résultats eus auparavant, selon lesquels les propositions introduites par les connecteurs étudiés ne peuvent être mises en question, nous pousseraient à douter de l'inaptitude des groupes propositionnels à se soumettre à une modalité interrogative. Voyons-le à partir de quelques séquences représentatives de cette modalisation. La causale est ici la justification de l'interrogation de l'énonciation du procès principal mis en question par la périphrase *est-ce que...*

Est-ce que ce sont des prêtres, des guérisseurs? puisqu'ils soignent également.

Est-ce que le bilan risque de s'alourdir? car les sauveteurs ont de graves difficultés à dégager les victimes, à cause précisément de la pluie.

Comme c'est construit de pavés, est-ce que les chevaux glissent énormément?

Est-ce qu'on m'entend bien? C'est que je fais un effort considérable.

Est-ce que ce sont les deux hommes qui ont vraisemblablement eu le plus d'importance sur la vie politique française? c'est-à-dire qu'ils ont obligé les hommes politiques à se regarder autrement.

Est-ce que ça serait intéressant? surtout que ça nous changerait un peu du vélo.

A partir de ces exemples, nous nous apercevons que, toutes les fois que l'interrogation porte sur l'énonciation même de la principale, le bloc se scinde en deux et il est alors coupé par une demi-pause et par le maintien de la voix sur

une note élevée (un point d'interrogation à l'écrit), qui marquent la fin de la phrase interrogative, soit le membre principal. L'articulation du discours devrait sans doute permettre à l'interlocuteur ou à l'auditeur d'interpréter facilement le texte qui lui est émis.

L'expression imagée employée par le groupe Langue et Langage représente exactement ce phénomène: le bloc éclate sémantiquement (Groupe Logique et Langage 1975: 251). La relation causale est intègre. Seul est mis en question le syntagme principal. La phrase qui a reçu la modalité interrogative est toujours univoque, puisque l'interrogation retombe obligatoirement sur le vecteur principal lui-même. Ces énoncés présentent le schéma suivant:

**((SV?) proposition causale)**

Les marques de relation qui font partie du "groupe de l'énonciation" ont toutes la même réaction face à la modalité interrogative: la structure reste décomposée lorsque la modalité se rapporte sur l'effet lui-même. La causale est en fait une expansion supplémentaire de la phrase prise dans son ensemble. Ces constatations ne font que confirmer le caractère autonome de ces propositions causales qui n'ont en fait qu'une fonction justificative.

## **2. GROUPE "CAUSE DE L'ÉNONCÉ"**

### **2.1. EST-CE... QUE...?**

Ce second groupe concerne le statut énoncé du conséquent, qui fait figure de principale. La cause a réellement pour effet la structure énoncée dans la principale: c'est la causale qui en donne l'explication. Les causales dont l'enchaînement se rapporte à l'énoncé même se prêtent tout à fait à la mise en question par la structure interrogative de mise en relief *Est-ce... que...?* C'est le cas pour les propositions construites avec *parce que*, *pour* et *de*, que nous retrouvons dans les énoncés suivants:

Est-ce parce que Pierre est parti que tu es malheureuse?

Est-ce pour avoir bu ce sirop que tu as envie de vomir?

Est-ce de voir son père dans la misère qu'elle en est devenue malade?

Les énoncés conservent tout leur sens et n'offrent à vrai dire qu'une seule interprétation: la mise en question de la cause elle-même. La modalité interrogative porte uniquement sur la causale et le syntagme principal est affirmé. Les trois exemples peuvent se décomposer de la manière suivante:

Tu es malheureuse. Est-ce parce que Pierre est parti?

Tu as envie de vomir. Est-ce pour avoir bu ce sirop?

Elle en est devenue malade. Est-ce de voir son père dans la misère?

Le syntagme principal a le statut de présupposé; il «est présenté comme une donnée à partir de laquelle on parle, mais qui n'est pas directement en jeu dans la parole» (Ducrot 1972: 23). Tous ces énoncés sont univoques, étant donné que l'on obtient une seule réponse à la structure interrogative. Il est donc impossible de comprendre différemment ces énoncés qui présentent ce schéma:

**((SV) (proposition causale))?**

Ce même type de causales peut apparaître comme le partenaire de *Pourquoi?*, dans le jeu de question-réponse, comme dans le dialogue suivant:

- C'est un désir qui se passe chez les Groënlandais sur cette côte.

- Mais pourquoi? Parce qu'ils sont malheureux? Parce que...?
- Parce qu'il y a un problème avec la culture qui est arrivée il y a cinquante ans à peu près. Et la culture européenne, ça n'est pas leur culture.

La séquence introduite par *Parce que* donne l'explication de la forme sous-jacente qui reprendrait le contenu de l'interrogatif. L'on devine cette tendance économique de la langue actuelle qui évite la répétition de tout un contenu supposé déjà connu. C'est encore la cause qui est mise en question, l'effet étant déjà énoncé dans la première réplique. La cause mise en question était même fausse; l'interlocuteur donne la véritable cause qui explique l'effet énoncé dans la principale.

## 2.2. (EST-CE QUE...) ?

Lorsqu'elle est appliquée au groupe "cause de l'énoncé", la modalité interrogative en (*Est-ce que...*)? peut porter sur la phrase complète ou sur le syntagme principal, tout dépend si la question peut donner lieu à une ou à deux réponses. Le "groupe de l'énoncé" composé de *parce que*, *pour* et *de*, semble offrir une autre interprétation, et ce, à cause sans doute de la fonction différente que remplit la causale; sa véritable fonction, celle d'exprimer la cause-même de l'énoncé et non plus la justification de son énonciation.

- La modalité interrogative présente une première interprétation: elle retombe sur le bloc intégral. Nous étudierons les deux cas à partir des phrases énoncées ci-dessous:

Est-ce que vous avez une clientèle de gens qui viennent chez vous parce que ils ont envie d'être plus forts que le voisin?

Est-ce qu'il a été envoyé à la chaise électrique pour avoir tué le président de la République?

Est-ce que vous êtes étonné de le redécouvrir là parmi les quinze premiers?

Le rapport causal est alors mis en question, la modalité questionnant la relation SV-proposition causale. Aucune pause ne coupe la séquence; elle est prononcée d'un tenant avec une intonation montante à la fin de l'interrogation. On affirme le syntagme principal. L'ensemble P-C fonctionne ici comme un bloc homogène et répond à la structure:

### **(SV proposition causale)?**

Les énoncés présentés ci-dessus peuvent être compris de la façon suivante:

C'est vrai que vous avez une clientèle de gens qui viennent chez vous .

Est-ce que la cause en est qu'ils ont envie d'être plus forts que le voisin?

Il a été envoyé à la chaise électrique. Mais est-ce pour avoir tué le président de la République?

Vous êtes étonné . C'est de le redécouvrir là parmi les quinze premiers?

- La modalité interrogative présente une seconde interprétation. Les mêmes exemples qui illustrent ce type d'interprétation pourraient être développés de la façon suivante:

Est-ce vrai que vous avez une clientèle de gens qui viennent chez vous? et ce parce que ils ont envie d'être plus forts que le voisin.

On se demande seulement s'il a été envoyé à la chaise électrique, sachant que si jamais on l'y envoie, c'est pour avoir tué le président de la République.

Je veux savoir si vous êtes étonné, sachant que si vous l'êtes, c'est de le redécouvrir là parmi les quinze premiers.

L'interrogation affecte le vecteur principal uniquement; et ceci rappelle l'interprétation de la marque interrogative chez les causales justificatives. La relation entre le segment principal et la causale n'est point affectée. La question ne porte pas sur le bloc tout entier. Le bloc éclate en ses deux constituants. La phrase est dite en deux temps. La voix conserve une intonation montante jusqu'à la fin du premier segment, puis après une coupure, la voix descend progressivement. C'est dire que l'articulation du discours devrait permettre au destinataire de capter aussitôt le message. Mais, comme le reconnaît A. Sauvageot, «la langue parlée ne se manifeste que dans l'élocution des individus. Chacun la réalise comme il peut et à sa façon» (Sauvegot 1972:11). La cause est assimilée. La question est posée à propos de l'effet, et nous avons alors la structure suivante:

**((SV?) proposition causale)**

Nous pouvons donc affirmer qu'une phrase interrogative composée d'une principale et d'une causale marquée par *pour*, *de* et *parce que*, est amphibologique. L'ambiguïté se produit et se justifie dès qu'il est possible d'obtenir deux réponses pour une même structure interrogative.

**3. «CAUSE DE L'ÉNONCÉ» ET «CAUSE DE L'ÉNONCIATION»**

La modalité interrogative appliquée à divers énoncés nous a permis de procéder à de multiples constatations. Nous avons été amenée à distinguer ainsi deux groupes de connecteurs qui réagissent différemment face à ce phénomène. Nous avons différencié deux groupes: la cause de l'énoncé et la cause de l'énonciation. En effet le cours de l'analyse nous a appris non pas à mettre une barrière entre les connecteurs relevés dans notre corpus mais à les disposer à la place convenable. La cause de l'énonciation revient à tous les connecteurs relevés dans notre corpus, la cause de l'énoncé est le domaine uniquement de trois marques de relation: *parce que*, *pour* et *de*.

La modalité interrogative offre les interprétations suivantes:

- Le groupe «cause de l'énonciation» refuse l'extraposition avec la construction interrogative de mise en relief *est-ce...que...?*. La mise en question par le tour interrogatif (*est-ce que...?*) révèle que le bloc éclate, la question se posant toujours à propos du syntagme principal. La relation causale demeurant intacte, la phrase ne présente aucune ambiguïté sémantique. La structure P-C reste décomposée. La proposition causale enchaînant sur l'acte énonciatif et non sur le propre énoncé, a une valeur justificative.

- Le groupe «cause de l'énoncé», plus flexible, accepte la mise en question de la cause elle-même, par la construction interrogative de mise en relief *est-ce...que...?* La phrase est univoque, puisque la question n'obtient qu'une seule réponse. Ce sont les seules causales qui entrent dans le jeu de question-réponse comme partenaires de *Pourquoi?* .

L'interrogation au moyen de la périphrase (*est-ce que ...?*) provoque alors l'ambiguïté de l'énoncé. La modalité affecte soit la relation causale, soit le vecteur principal. Dans le premier cas, la séquence P-C fonctionne comme un bloc homogène, dans le second la séquence est rompue.

La distinction de deux groupes de connecteurs nous conduit à différencier deux groupes de compléments. Le groupe «cause de l'énonciation» qui rompt machinalement toute relation avec la séquence principale, refuse la modalisation adverbiale (interrogation) et provoque l'univocité sémantique de la phrase, introduit un complément de phrase.

Le groupe «cause de l'énoncé» qui détruit ou conserve le bloc Principale-Causale, accepte la modalisation adverbiale, entre dans le jeu de question-réponse, et conduit à la précision ou à l'ambiguïté de la phrase, introduit un complément de verbe.

## BIBLIOGRAPHIE

- AZZAWI, A. (1984): *La syntaxe des propositions causales et conséquentielles en français moderne*. Paris: U.E.R. de Linguistique.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990): *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Ed. du CNRS.
- CORTES PARAZUELOS, M. H. (1994): "La oración 'conclusiva' con el molde ES... y...CONQUE...". *Revista Española de Lingüística*, 24/2, 345-378.
- DUCROT, O. (1972): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris: Hermann.
- ECO, U. (1992): *Les limites de l'interprétation*. Paris: Grasset.
- GROUPE LOGIQUE ET LANGAGE (1975): "Car, parce que, puisque", *Revue Romane*, X, 2, 248-280.
- HURTADO ALBIR, A. (1990): *La notion de fidélité en traduction*. Paris: Didier Erudition.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980): *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986): *L'implicite*. Paris: Armand Colin.
- LEARD, J.-M. (1987): "Dialogues et connecteurs propositionnels: syntaxe, sémantique et pragmatique", *Langue française*, 75, 51-74.
- LEBRE-PEYTARD, M. (1990): *Situations d'oral: documents authentiques*. Paris, CLE international.
- MAINGUENEAU, D. (1987): *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris: Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1990): *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris: Bordas.
- METRICH, R. (1980): "Parce que= weil?", *Les Langues modernes, Spécial allemand, Linguistique I*, 29-35.
- NARBONA, A. (1991): "Sintaxis coloquial y análisis del discurso", *Revista Española de Lingüística*, 21/2, 187-204.
- PIOT, M. (1978): *Études transformationnelles de quelques classes de conjonctions de subordination du français*. Paris.
- SAUVAGEOT, A. (1972): *Analyse du français parlé*. Paris: Hachette.
- SELESKOVITCH, D. et M. LEDERER (1986): *Interpréter pour traduire*, Paris : Didier Erudition.
- TOLLIS, F. (1991): *La parole et le sens*. Paris: Armand Colin.

